



Communiqué du 25 avril 2014

Une délégation de la FNEC FP-FO et de ses syndicats nationaux a rencontré le ministre de l'Éducation nationale, Benoît Hamon, le 24 avril.

La FNEC FP-FO a exprimé au ministre l'extrême colère de tous les personnels confrontés à l'annonce du blocage « perpétuel » du point d'indice et son engagement déterminé dans la grève du 15 mai avec l'ensemble des fonctionnaires de l'État, de la territoriale, de l'hospitalière.

La FNEC FP-FO a confirmé au ministre toutes ses revendications en défense des garanties statutaires et des conditions de travail de toutes les catégories. En priorité la délégation FO a confirmé sa demande d'abandon de la réforme des rythmes scolaires par le retrait du décret de Vincent Peillon et demandé la non publication des décrets statutaires modifiant les obligations de service des professeurs des premier et second degrés. Elle a aussi confirmé sa demande de retour à un calendrier scolaire qui respecte les congés d'été.

La FNEC FP-FO a entendu les réponses du ministre annonçant :

- un nouveau décret et une nouvelle circulaire sur les rythmes scolaires maintenant la généralisation en 2014 mais qui permettraient de regrouper le périscolaire sur une seule après-midi ou/et de réduire le temps d'enseignement hebdomadaire au détriment des vacances scolaires, ce qui resterait inacceptable, voire aggraverait la situation, et remettrait en cause les garanties statutaires nationales des professeurs des écoles.
- un calendrier scolaire rétablissant la prérentree des personnels enseignants début septembre.
- qu'il lui serait difficile de répondre à la demande de réouverture de la discussion sur les décrets statutaires non publiés à ce jour modifiant les obligations réglementaires de service des enseignants du second degré et des professeurs des écoles.

Les questions suivantes ont ensuite été abordées : régionalisation de la carte des formations professionnelles, chantiers métiers, postes pour la rentrée et ouverture des listes complémentaires aux concours, éducation prioritaire, enseignement supérieur, respect des droits syndicaux et élections professionnelles.

La FNEC FP-FO a insisté sur la nécessité urgente de rétablir de véritables négociations sur les revendications des personnels de toutes les catégories : administratifs, enseignants du primaire, du secondaire, de l'université, personnels de direction, d'éducation et d'orientation.

Le ministre a pris note de toutes les revendications et affirmé sa volonté de discuter.

La FNEC FP-FO jugera sur pièces en fonction des décisions et propositions du ministre.

Montreuil, le 25 avril 2014